

## Bon de commande 2019 / Agences de location saisonnière ou Centrales de Réservation

**NOM DE L'ETABLISSEMENT :**

Libellé de facturation :

(nom et adresse)

Email :

Pour bénéficier des services décrits dans le guide du partenariat joint, je choisis :

<b>Mon Offre - 2019</b>		<b>Prix Unitaire HT</b>	<b>TOTAL</b>
<input type="checkbox"/>	<b>OR</b> (1/3 page)	<b>352,00 €</b>	
<input type="checkbox"/>	<b>ARGENT</b> (1/6 page)	<b>235,00 €</b>	
Part variable :	<input type="radio"/> 1 à 19 meublés	40,00 €	
	ou <input type="radio"/> 20 à 39 meublés	100,00 €	
	ou <input type="radio"/> 40 meublés et plus	200,00 €	
<b>TOTAL HT</b>			
<b>TVA (20%)</b>			
<b>TOTAL TTC</b>			

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2018

Bon pour accord, cachet & signature :

**Attention : aucun « Bon à tirer » de vérification ne sera envoyé pour validation  
de votre annonce avant envoi à l'impression.**

### Conditions générales de vente

- 1 / La réalisation de l'encart publicitaire sera effective si réception du bon de commande dûment rempli, du visuel et de la totalité du paiement à la date limite d'envoi spécifiée sur le courriel.
- 2 / L'ordre d'affichage dans le guide dépend du classement de l'hébergement touristique, du niveau de partenariat choisi, du nombre d'annonceurs, de la thématique, et enfin de l'ordre alphabétique.
- 3 / Tout élément photographique confié par l'annonceur pour la réalisation de son encart publicitaire est réputé libre de droits, dans le cas contraire, l'annonceur déclare disposer des droits nécessaires pour l'utilisation de ces éléments confiés au support et dégage ce dernier de toute responsabilité relative à l'insertion de la publicité commencée.
- 4 / L'annonceur est tenu de respecter les conditions proposées dans l'annonce.
- 5 / Aucune annulation ou modification ne sera admise en cours de fabrication.
- 6 / Tout retard de parution ne peut être une cause d'annulation du présent contrat et donner droit soit à une indemnité compensatoire et soit au non-paiement.
- 7 / La signature du bon de commande engage le signataire ainsi que la SPL Destination Les Sables d'Olonne. Elle implique de la part de cet annonceur acceptation sous-réserve des conditions générales ci-dessus.
- 8 / En cas de litige, seul le tribunal administratif du siège social de l'éditeur sera reconnu compétent.
- 9 / Toute insertion implique l'envoi d'un exemplaire de l'édition à titre de justificatif.

### ●●● OFFICE DE TOURISME DESTINATION LES SABLES D'OLONNE

1 Promenade du Maréchal Joffre / BP 20146 / 85104 LES SABLES D'OLONNE Cedex

Elodie : Tél. +33 (0)6 46 90 14 93 / partenariat.dlso@gmail.com

**www.lessablesdolonne-tourisme.com**

